



Éditorial

Lire pour se construire



Aujourd'hui, je tiens à partager avec vous une préoccupation qui était déjà la mienne à mon arrivée, cheval de bataille que je me suis efforcé de défendre et de soutenir, la «lecture publique».

Dans une fonction précédente, une de mes tâches était de faire passer la dictée aux candidats, tous majeurs, lesquels aspiraient à une profession exigeante qui demandait, entre autres, une certaine maîtrise du français. Sur une salle de 100 personnes et après correction des épreuves, 50% des postulants quittait la salle, ne répondant ainsi pas aux minimas requis. Sans être une règle absolue, ce taux d'échec se confirmait chaque année à quelques pourcentages près, constat qui m'avait interpellé.

Dans les domaines dont j'ai la responsabilité (éducation, jeunesse et sports-loisirs-culture), j'ai voulu mettre l'accent sur l'amélioration du français et de l'orthographe, en favorisant la «lecture publique», élément clé à mes yeux pour augmenter le niveau des exigences en français. Cette démarche est également corroborée par la dernière étude PISA qui relève que 25% des élèves suisses n'ont pas les compétences minimales en lecture.

Le retour du Bibliobus sur l'ensemble du territoire communal va parfaitement dans le sens recherché. Les mesures prises en faveur du développement de l'offre des bibliothèques scolaires des Geneveys-sur-Coffrane, Chézard-Saint-Martin et Cernier également. Enfin, la nette amélioration des prestations de la bibliothèque publique de Fontainemelon témoigne de cette forte volonté politique à rendre attractive la lecture, de facto à renforcer les connaissances linguistiques.

Un projet me tient encore à cœur: celui de créer une bibliothèque publique au centre de Cernier pour remplacer celle de Fontainemelon. La gestion des priorités d'investissements étant de mise, gageons que celui précité trouve sa place dans un délai raisonnable.

Tout ce qui est mis en œuvre va dans le sens d'un renforcement des compétences langagières, cognitives et d'attention qui font qu'un adulte lit «pour s'informer, se former ou se distraire» et un enfant «pour se construire».

Au fait, avez-vous votre carte du Bibliobus?

Jean-Claude Brechbühler,
conseiller communal

Conseil général

Lors de sa séance du 19 février 2024, le Conseil général a pris les décisions suivantes:

Objet	Pour	Contre	Abst.
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 2'340'000 relatif à la mise aux normes du traitement de l'eau et au remplacement du toboggan à la piscine d'Engollon: acceptée	À l'unanimité		
Demande d'un crédit complémentaire de CHF 890'000 pour la mise en conformité LHand des arrêts de bus: acceptée	34	2	2
Demande d'un crédit d'étude de CHF 150'000 pour la planification de l'assainissement énergétique et l'extension du collège du Lynx aux Geneveys-sur-Coffrane	À l'unanimité		
Modification du règlement sur l'approvisionnement en électricité (élargissement de l'utilisation du fonds communal de l'énergie): acceptée avec amendement	37	0	1
Classement de la motion M23.002 «Élargissement de l'utilisation du fonds communal de l'énergie»: accepté	À l'unanimité		
Recevabilité matérielle de l'initiative «Accueil des enfants»: acceptée	À l'unanimité		
Motion M24.001 «Des coopératives d'habitation pour une meilleure politique de logement»: prise en considération acceptée	28	6	4
Motion M24.002 «Pour la gratuité des installations (salles et terrains) pour tous les juniors des clubs sportifs de Val-de-Ruz»: prise en considération refusée	10	18	10
Motion M24.003 «Réinstaurer les classes de formation spéciale»: prise en considération acceptée	23	8	7
Motion M24.004 «Des cours d'école répondant aux défis actuels»: prise en considération acceptée sur décision du président	20	19	0

Les rapports figurent sur le site internet communal. Il a en outre été donné réponse à une interpellation et à deux questions.

Erratum

Malgré toute l'attention avec laquelle les informations sont recueillies et mises à jour, une erreur s'est glissée dans l'article «Lecture publique» de la dernière édition.

La bibliothèque publique communale de Fontainemelon est ouverte conjointement aux deux sections, jeunesse et adultes, le mercredi après-midi de 14h00 à 18h00.

	Section jeunesse	Section adultes
Lundi	15h00 à 17h30	18h00 à 20h00
Mercredi	14h00 à 18h00	14h00 à 18h00
Jeudi	15h00 à 17h30	12h30 à 14h30
Samedi	(1x/mois)	(1x/mois)

Les deux sections sont ouvertes, un samedi par mois, de 09h30 à 11h30, la prochaine fois le **samedi 23 mars 2024**, simultanément aux heures d'ouverture de la ludothèque. Plus d'informations sur le site internet communal à la rubrique «Découverte/culture-sports-loisirs/lecture publique».

Appel à la vigilance

Que ce soit sous la forme d'un courriel ou d'un message (via l'application WhatsApp par exemple), des envois frauduleux semblent se répandre depuis quelque temps dans la région.

Voici les bonnes pratiques à observer lorsque la fiabilité d'un message est mise en doute:

- ne pas ouvrir les pièces jointes;
- ne cliquer sur aucun lien;
- ne jamais fournir de données personnelles;
- supprimer le message.

Il est également impératif d'observer l'adresse e-mail de l'expéditeur, pas seulement le nom qui s'affiche. Souvent, il n'y a pas de correspondance entre les deux. Les informations de l'expéditeur peuvent être vérifiées sans passer par un lien contenu dans le courriel, sur internet par exemple. Les fautes d'orthographe sont aussi un signal d'alerte.

En cas de doute, il est recommandé de supprimer le message.



Anniversaires et jubilés

Fêtent en ce mois de mars 2024:

Noces de diamant (60 ans)

- Sumi Janine et Gilbert, à Chézard-Saint-Martin.

90 ans

- Loriot Willy, à Boudevilliers;
- Monnier Madeleine, à Fontainemelon;
- Vocat Gilbert, à Cernier.

Atelier philo

Le prochain atelier *philo-jeu, tu préfères quoi?*, animé par Kathy Wildi, se déroulera le **mercredi 20 mars 2024, de 15h30 à 16h30**, à la bibliothèque publique communale de Val-de-Ruz à Fontainemelon; un atelier pour apprendre à développer une pensée réflexive, créative et critique ainsi qu'à exprimer son opinion en respectant celle de l'autre.

Inscription auprès de la bibliothèque ou directement à biblio.val-de-ruz@ne.ch.

Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 apprenti employé de commerce CFC de 1^{re} année (F/H) pour la rentrée d'août 2024;
- 1 collaborateur administratif en charge des créanciers (F/H), à 70-80%, de suite ou à convenir.

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch. L'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Offres d'emploi».

Déchets verts

Le ramassage des déchets verts «porte-à-porte» recommencera dès le **lundi 18 mars prochain**, aux jours et horaires habituels.

Il est important que les contenants soient facilement identifiables. Pour ce faire, merci de bien vouloir y apposer, sur les quatre côtés, un grand V (30 cm minimum) de couleur claire.

Le MémoDéchets 2024 détaille les horaires ainsi que les contenants et les déchets acceptés. Tout ce qui est non conforme n'est pas ramassé.

L'administration des travaux publics renseigne au 032 886 56 35 ou à l'adresse tp.val-de-ruz@ne.ch.

BiblioWeekend

«À table», tel est le titre de ce troisième BiblioWeekend qui se tiendra dans toute la Suisse du 22 au 24 mars prochain. À cette occasion, la bibliothèque publique communale accueillera Camille Jéquier, directrice-conservatrice du château-musée de Valangin, le **samedi 23 mars 2024** à Fontainemelon.

Des choux ou des pommes de terre: l'alimentation au Moyen-Âge, ainsi s'intitulent les deux exposés abordant les us et coutumes nutritionnels des ancêtres de nos campagnes.

Le premier débutera à 10h00 et le second à 11h00. Indépendants l'un de l'autre, ils sont accessibles à tous les publics. Une sélection de documents ainsi que des illustrations compléteront ces exposés et seront à découvrir dans la bibliothèque.

Tout au long de cette matinée, il sera possible de déguster des *oublies* (pâtisserie traditionnelle du Moyen-Âge) et de découvrir les expositions thématiques.

Cette manifestation est organisée en collaboration avec le château-musée de Valangin et la ludothèque La Colombine. Ouverture des portes à 09h30.

La bibliothèque renseigne à l'adresse biblio.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 17.

Entretien des allées d'arbres

Dès la mi-mars 2024, le service cantonal des ponts et chaussées et le service forestier communal vont procéder à l'abattage de 26 arbres sur l'ensemble du territoire. Bon nombre d'entre eux sont dans un état sanitaire critique. Il s'agit en premier lieu d'assurer la sécurité des piétons, cyclistes et conducteurs, mais aussi de renouveler les allées vieillissantes.

Lors des travaux, le trafic sera ponctuellement géré par du personnel cantonal. Les usagers sont appelés à faire preuve de compréhension eu égard aux inconvénients occasionnés.

PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ

La Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention du Prix paysage de l'année 2022 pour les allées d'arbres.

Le quartier des Empétières se situe au nord-est du village de Dombresson, en bordure de forêt. Actuellement encore peu construit, il s'est développé à partir de 2017 avec la création d'un accès et la construction des premières villas.

Il fait l'objet d'un important projet immobilier avec une quarantaine de maisons prévues à terme. Situé à la sortie de Dombresson en direction de Villiers, il pourra à l'avenir constituer une bande urbanisée continue reliant les deux localités.



28.03.2018



28.04.2020



12.04.2021

Dombresson, Les Empétières (photos: Parc Chasseral).